

**Attestation d'Assurance de  
Responsabilité Civile Professionnelle****Allianz IARD**

dont le siège social est situé 87 rue de Richelieu 75113 PARIS CEDEX 02, certifie que :

**LE SNAPEC, 5 rue Raoul Blanchard 38000 GRENOBLE**

est titulaire d'un contrat groupe à adhésions facultatives n° 53377224 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle de :

**ESTEBE STEPHANE, adhérent n°472 du SNAPEC**

Du fait de ses activités :

- liées aux prérogatives d'exercices prévues dans les arrêtés des diplômes suivants :

- BE 1 ESCALADE
- BE 1 ESCALADE STAGIAIRE
- BE 2 ESCALADE
- DE CANYONISME
- DE CANYONISME STAGIAIRE
- DE ESCALADE EN MILIEUX NATURELS
- DE ESCALADE EN MILIEUX NATURELS STAGIAIRE
- DE ESCALADE
- DE ESCALADE STAGIAIRE
- DE Supérieur ESCALADE
- DE Supérieur ESCALADE STAGIAIRE

- liées à l'exécution de travaux acrobatiques **non soumis à garantie décennale** tels que peinture, élagage, nettoyage de façade, entretien, sécurisation de falaises, petites rénovations.

La présente attestation, valable pour la période du 11/12/2014 au 31/12/2015, ne peut engager la Compagnie ALLIANZ IARD en dehors des limites prévues au contrat et n'est délivrée que sous réserve du paiement de la cotisation.

Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garanties opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...)

Fait à Paris, le 12 janvier 2015  
Pour la Société,

  
**Allianz IARD**  
Entreprise régie par le Code des assurances  
Société anonyme au capital de 938 787 416 euros  
Siège social: 87 rue de Richelieu - 75002 Paris  
542.110.291 RCS Paris

Conformément à l'Article L.112-3 du Code des Assurances,  
la présente Attestation vaut présomption de garantie.